

CERTIFICATE

La société

Albani Group GmbH & Co. KG
Steinerne Furt 44
86167 Augsburg, GERMANY

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport
d'essais **21.0.68797**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

OEKO-TEX®
CONFIDENCE IN TEXTILES
STANDARD 100

04.0.7494 HOHENSTEIN HTTI

Testé substances nocives
www.oeko-tex.com/standard100



pour les articles suivants:

Textiles de maison (y compris rideaux jacquard, rideaux texturés, rideaux à franges, coussins, housses de coussin et literie) fabriqués à partir de textiles tissés et tricotés en chaîne 100 % polyester (y compris Trevira CS®), 100 % coton et leurs mélanges, y compris en partie acrylique, blanc, teint, imprimé, aérographe (avec colorants pigmentaires), avec ou sans pigment, impression dispersée, numérique directe ou par sublimation (avec colorants dispersés, y compris technique d'impression par transfert), en partie avec finition ignifuge, adoucissant et traitement PUR (pour raidir), y compris les accessoires (fils à coudre et à broder, fils métallisés, étiquettes tissées et imprimées, rubans, cordons, œillets métalliques, fermetures à glissière ainsi que rembourrage PES et non tissé PP pour la production de coussins); partiellement fabriqués avec des fibres et finis avec des produits ayant des propriétés ignifuges acceptées par OEKO-TEX®; fabriqué en utilisant des matériaux certifiés selon STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA); à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat 04.0.7494 est valable jusqu'au 31.07.2022

Boennigheim, 24.09.2021

Ivonne Schramm
Dipl.-Ing. (FH) Ivonne Schramm
Head of Certification Body OEKO-TEX®

